



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le Conseil municipal se réunira, dans la salle habituelle du Conseil, le

Jeudi 11 décembre 2025 à 18h30.

L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

AFFICHE LE
05 DEC. 2025

1. Convention Territoriale Globale 2026/2029 – Pôle Nive Adour.
2. Convention CAF – Adhésion à la plateforme « Coopération ».
3. CAPB – Avenant à la convention d'attribution d'un fonds de concours Projet structurant pour la réhabilitation et l'extension du foyer des Compagnons.
4. CAPB – Convention d'attribution d'un fonds de concours pour la rénovation d'une halle sportive.
5. CAPB – Convention d'attribution par la Commune d'URCUI d'un fonds de concours pour la construction d'un équipement aquatique sur le pôle territorial Nive Adour.
6. CAPB – Convention d'attribution par la Commune d'URCUI d'un fonds de concours pour la construction d'une crèche communautaire immersive sur le pôle territorial Nive Adour.
7. ERREMUNTEGUY – Travaux de réhabilitation – Plan de financement prévisionnel.
8. Convention avec la SCIC HLM LE COL quant aux modalités de versement de la participation de la Commune d'URCUI.
9. Avis sur un projet d'acquisition d'un local médical.
10. Projet intergénérationnel – Avis sur le changement d'usage d'un bâtiment.
11. Décision modificative n°9 au BP 2025 – Subvention de fonctionnement.
12. Étude d'une demande de subvention exceptionnelle de l'association Ardanavy Football Club.
13. Création d'emplois non permanents d'agents recenseurs.
14. Création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation.
15. Convention de participation à adhésion facultative du CDG64 – Protection sociale complémentaire – Prévoyance – Evolution au 1^{er} janvier 2026.
16. Mise en place d'une participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire Santé dans le cadre d'une procédure de labellisation.
17. Adhésion au service Mobilité du CDG 64.

18. Changement d'assiette partiel du chemin Eyheralde par voie d'échange.
19. Acquisition d'une portion de la parcelle cadastrée AL56 par la commune d'URCUIT.
20. Questions diverses

Fait à URCUIT, le 05 décembre 2025.

Le Maire,
Raymond DARRICARRÈRE

